les décors en pierre

Des plus simples aux plus ornementés, les décors en pierre mettent en valeur la composition architecturale des façades. Ils caractérisent le paysage des rues, en soulignant les horizontales et les verticales.







LES DÉCORS EN PIERRE ORNENT LES FAÇADES ENDUITES OU EN PIERRE DE TAILLE

les décors en pierre

La pierre de taille se présente en blocs dressés de façon à obtenir une surface lisse ou à bossages appelés parement. Elle peut aussi être moulurée ou sculptée lorsqu'elle est employée comme élément de décor.

C'est un matériau noble et coûteux que l'on retrouve non seulement sur les façades entièrement constituées de pierres de taille, mais également pour réaliser des chaînages d'angle*, pour structurer ou pour orner certaines façades enduites.

Disposés de façon à souligner la composition architecturale des façades, les éléments de décors en pierre se déclinent sous forme d'encadrements et de clefs de baies, corniches, bandeaux, médaillons*, mascarons*...

FAIRE LES BONS CHOIX

AVANT TOUS TRAVAUX

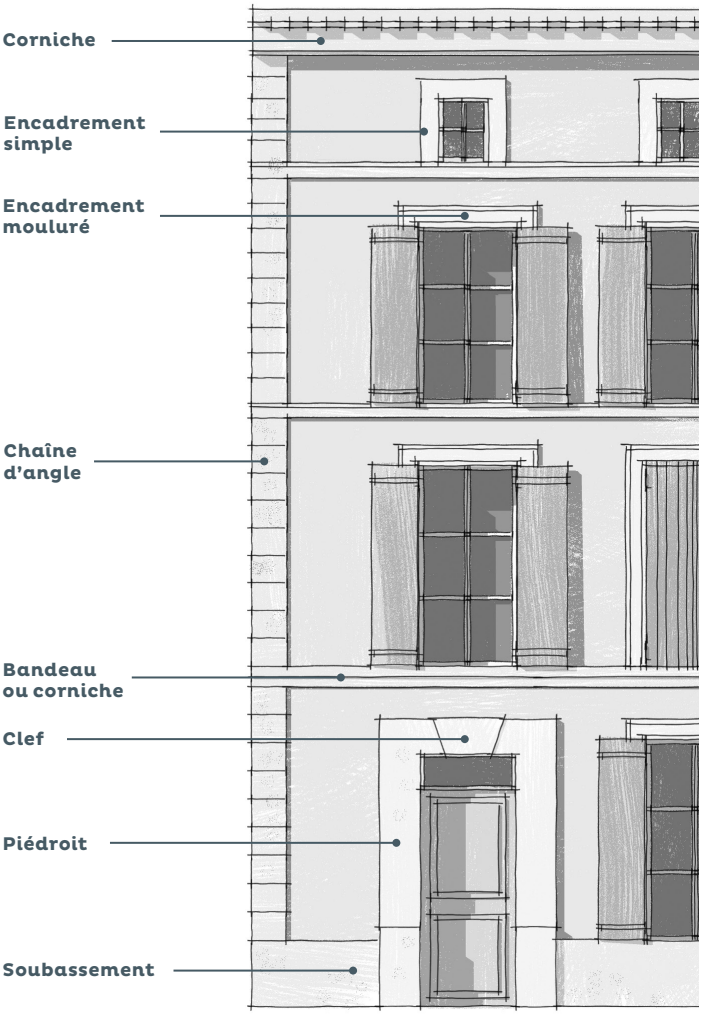
Il convient d'identifier le type de pierre de la façade et de réaliser un diagnostic complet de son état, pour déterminer le degré d'intervention à envisager.
Consultez un professionnel (artisan-maçon ou architecte) pour le diagnostic, le suivi et la réalisation des travaux.

QUELS TRAVAUX ?

Il ne faut ni supprimer, ni enduire, ni peindre les éléments de décor en pierre qui font partie intégrante de la façade et sont destinés à rester apparents. Lorsqu'un simple nettoyage est suffisant, il est important qu'il ne soit pas abrasif. À défaut, il risque d'endommager la pierre en détruisant son calcin protecteur en surface.
Pour les petites réparations, on utilise généralement un mortier spécial à base de chaux aérienne de même teinte que la pierre qui respecte ses propriétés hygrométriques. Le ciment ou la chaux hydraulique, matériaux plus durs que la pierre sont à éviter absolument.
Les réparations plus importantes peuvent consister à remplacer une partie de la pierre, voire une pierre sculptée dans sa totalité.
En cas de réfection d'une façade enduite ornée de décors en pierre, il faut veiller à ce que la couche de finition de l'enduit ne soit pas saillante par rapport à la pierre.

QUELLES FINITIONS ?

Pour uniformiser l'aspect de surface des décors en pierre, on peut éventuellement appliquer une eau-forte ou une patine à la chaux. Ce sont des mélanges de chaux et de pigments plus ou moins dilués à l'eau



La façade et son décor



Photo © Sylvain Duffard

qui assurent une fine couche de protection aux attaques physico-chimiques de la pierre et des joints.En revanche, l'utilisation de peintures et de revêtements imperméabilisants est à éviter absolument, car ils altèrent la pierre en l'empêchant de respirer.

GLOSSAIRE

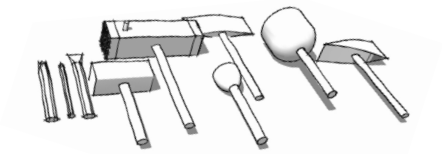
*chaînage d'angle : partie en appareil de pierre formant l'angle saillant de la jonction de deux murs.
*médaillon : motif de décoration architecturale de forme circulaire ou ovale représentant une tête ou un sujet.
*mascaron : ornement représentant un masque, un visage souvent apposé sur un arc de fenêtre, un linteau...

POINT RÉGLEMENTAIRE

Une réfection ou un ravalement de façade sont des travaux qui modifient l'aspect extérieur d'un bâtiment. À ce titre, ils doivent en règle générale faire l'objet d'une déclaration préalable en mairie, pour être autorisés avant toute exécution. Certaines communes proposent des dispositifs spécifiques pour favoriser l'entretien des façades : palettes de couleurs, aides au financement, conseils...

→ Renseignez-vous auprès de votre mairie.

Outils du tailleur de pierre



UN PATRIMOINE LOCAL

l'enduit de cimentier, un faux air de pierre de taille

Au XIXe siècle, Louis Vicat, ingénieur des Ponts et Chaussées, démontre que l'argile contenue dans le calcaire modifie l'indice d'hydraulicité de la chaux (propriété des liants de durcir sous l'eau). De nombreuses carrières de chaux hydrauliques se développent alors, produisant différents types de "ciment naturel". Il sert alors aussi bien à réaliser des enduits, qu'à tirer au gabarit moulures et encadrements de baies, ou encore à mouler des pierres factices ou éléments d'ornementation. Il est souvent employé pour sa ressemblance d'aspect avec la pierre taillée.



LE SAVIEZ-VOUS ?

les décors en pierre peuvent être colorés à la chaux

Autrefois, certains éléments de modénature, comme les encadrements, pouvaient être colorés ou blanchis avec de la chaux et des pigments naturels. On peut utiliser des patines à la chaux pour restaurer ces effets, ou pour homogénéiser des encadrements de baies ou des décors altérés par des réparations successives.

EN COMPLÉMENT DE LA FICHE 04



03
les façades en pierre de taille

Qu'ils fassent ou non l'objet d'une protection, les centres anciens sont toujours des espaces de qualité. Chaque intervention sur les façades ou sur les toitures compte et participe à l'harmonie du paysage urbain. Au cœur de nos villes et villages, l'intérêt particulier et l'intérêt général doivent être conjugués pour créer le cadre de vie que nous y recherchons tous.

Les architectes de l'UDAP et du CAUE ont conçu ces 22 fiches conseils pour vous guider dans vos travaux et vos démarches. Elles ont l'ambition d'aider chaque particulier à concilier les contingences de la vie contemporaine, la maîtrise de l'énergie et la qualité environnementale avec la transmission de notre patrimoine culturel et historique.

Ce document est issu d'un projet collaboratif de grande qualité réalisé d'abord par le CAUE et l'UDAP des Bouches-duRhône.

TÉLÉCHARGEZ LES FICHES CONSEILS

→ à télécharger sur **www.cauevar.fr**

→ à télécharger sur **le site de la DRAC PACA**
rubrique **aides et démarches** / démarches et conseils architecture et patrimoine

POUR EN SAVOIR PLUS

UDAP VAR

Unité départementale
de l'architecture
et du patrimoine
du Var

→ **Réception du public**
sur rendez-vous à l'UDAP ou dans certaines collectivités locales et territoriales

www.culture
communication.gouv.fr
/ Regions / DRAC-PACA

sdap.var@culture.gouv.fr

04 94 31 59 95 (Toulon)

CAUE

Conseil
d'architecture d'urbanisme
et de l'environnement
du Var

→ **Réception du public**
sur rendez-vous au CAUE à Toulon, dans certaines collectivités locales et territoriales

www.cauevar.fr

contact@cauevar.fr

04 94 22 65 75 (Toulon)

Photos et croquis© CAUE 13 sauf mentions contraires • Dessins KP architectes urbanistes

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère Culture

Direction régionale des Affaires culturelles
de Provence-Alpes-Côte d'Azur
Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Var
449 avenue de la Mitre
83000 Toulon

LE DÉPARTEMENT VAR

CAUE VAR
17 rue Mirabeau - BP 5512
83098 Toulon cedex